

■ **AMH Atelier de Manufacture Horlogère SA**, à Mor-
ges, rue des Charpentiers 36, chez SGM Consulting SA. Nouvelle
société anonyme. Statuts : 23 juillet 2002. But: fabrication, as-
semblage et finition de montres ainsi que de tout élément dans le
domaine horloger; création et réalisation de toute pièce de joail-
lerie; commercialisation de ses produits. Capital-actions : CHF
100'000, libéré à concurrence de CHF 50'000, divisé en 100 ac-
tions nominatives de CHF 1'000, avec restrictions quant à la
transmissibilité. Organe de publication: Feuille officielle suisse
du commerce. Administration: Segatori Jean-François, de Genè-
ve, à Denens, président, Prongue Albert, de Buix, à Cheseaux-sur-
Lausanne, et Steinauer Valérie, de Einsiedeln, à Lavigny, tous
avec signature collective à deux. Réviseur : Fiduciaire Claude
Reymond, à Pully
Journal no 7424 du 29.07.2002
(00589062 / CH-550.1.030.632-9)